



Plan de lutte contre la crise

Les actions sous la loupe

Interview



Christophe Iseli,
chef de l'inspection du travail
à l'Etat de Fribourg

Les droits du travail

L'activité économique humaine et les lois la régissant ont-elles fait les frais de la crise? Quelles sont les atteintes les plus marquantes? Les commentaires de Christophe Iseli.

Avez-vous constaté une augmentation, due à la crise économique, de comportements ou de décisions enfreignant le code du travail (sécurité, horaires, etc.)?

Pas directement, du moins au regard de la législation de droit public. Le problème étant plutôt le manque de travail, les horaires et par conséquent la pression temporelle tendent à une diminution. Indirectement cependant, nous constatons que les entreprises réduisent leurs investissements, notamment dans des projets touchant à la santé et à la sécurité au travail: renoncement à l'achat de nouveaux équipements, diminution de l'intervalle de maintenance, gel de projets immobiliers, etc.

Ces adaptations à la situation économique accentuent la fragilisation des travailleurs...

La pression psychologique sur les travailleurs est croissante, due d'une part à l'augmentation de l'insécurité de l'emploi et, d'autre part, à un effritement des conditions matérielles et relationnelles avec l'entreprise. Mais il ne faut pas se leurrer, la crise n'est pas seule à provoquer cette fragilisation. Des phénomènes d'évolution de la société, tels que la diminution du degré d'identification avec l'entreprise, la précarité pécuniaire des familles monoparentales, l'augmentation de la mobilité ou encore la mondialisation y participent certainement, et même davantage.

Des signes concrets de relance vous sont-ils perceptibles?

Outre le fait que le canton de Fribourg s'en tire économiquement plutôt bien, contrairement à d'autres cantons, oui, nous sommes les témoins, depuis quelque temps, d'indices de reprise. Certaines entreprises, à l'image des fournisseurs de l'industrie automobile, passent aujourd'hui d'une situation de quasi-arrêt de la production à un surcroît de commandes, et ce changement les oblige à introduire temporairement soit du travail dominical, soit de nuit. A terme, ces entreprises viseront sûrement une stabilisation de leur productivité et de leurs effectifs.

Cours interentreprises

Pour les aider à maintenir des places d'apprentissage malgré la crise, la mesure 1 du Plan de relance de l'Etat de Fribourg s'adresse directement aux entreprises formatrices. Par la réduction de la participation financière de celles-ci aux cours interentreprises, l'action, dotée de 3,5 mio de francs, soutient la transmission continue du savoir-faire technique de base dans le canton.

Les cours interentreprises plongent leurs racines dans toutes les professions exercées sur le territoire cantonal. Quelque 7000 jeunes Fribourgeois en formation en bénéficient, acquérant et complétant ainsi les fondements techniques liés à la pratique professionnelle de leur futur métier. Prodigés habituellement par des organisations professionnelles, les cours interentreprises ont un coût qui incombe, à hauteur de 75%, aux entreprises formatrices – le solde est assumé par l'Etat de Fribourg et la Confédération (20%), ainsi que par la Fondation instituée en vue de promouvoir la formation professionnelle (5%). Une répartition que modifie la mesure 1 du Plan de relance fribourgeois.

Estime

En réduisant la contribution – de 75% à 55% – des entreprises, l'Etat de Fribourg apporte son écot, dans un contexte économique difficile, au maintien, voire à la création de places d'apprentissage. Appliqué aux périodes scolaires 2009–2010 et 2010–2011, ce subventionnement est «une reconnaissance pour tous les acteurs de la formation professionnelle». En charge de ce secteur chez Polytype SA, Bernhard Bieri parle d'un Etat «qui estime notre travail».

Oui, mais...

«Signe fort, la mesure 1 du Plan de relance tombe au bon moment.» Bernhard Bieri en veut pour preuve le sourire retrouvé du comptable de son entreprise... Plus mesuré est celui affiché chez Baiutti SA, PME œuvrant dans la construction. Sylvia Baiutti parle d'un geste, mais «il est modeste, financièrement parlant, pour de petites sociétés comme la nôtre,

employant un ou deux apprentis» et pour lesquelles «un encouragement plus élevé aurait été souhaité».

Nuances

Si l'action publique est bien interprétée comme «une reconnaissance de notre politique de formation», explique Sylvia Baiutti, «du travail reste à faire, de la part de l'Etat – et de notre part! – notamment pour valoriser la profession de maçon, souvent vue comme une voie de garage». Des bémols qui se retrouvent dans les propos de Jean-Daniel Wicht, de la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs (FFE, construction et maçonnerie).

Résultats

Pas certain que «la mesure 1 permettra la création de nouvelles places d'apprentissage ou évitera d'en supprimer», le manager de la FFE n'en reconnaît pas moins que «son aide, même symbolique, est toujours bonne à prendre». L'Union patronale, par la voix de son directeur adjoint, Jean-Jacques Marti, relève au contraire «quelques exemples d'entreprises qui, suite à la mesure 1, ont mis fin à leur hésitation à engager un apprenti ou qui ont décidé de garder leurs jeunes au terme de leur formation».

Une première

«La reconnaissance – et l'aide financière qui l'accompagne – est une première pour les patrons engagés dans la formation professionnelle depuis des décennies», précise Jean-Jacques Marti: «Et que la mesure 1 tombe aujourd'hui ou demain, elle tombera toujours au bon moment!»

En amont

En charge de la mesure 1 et par un important travail préalable, le Service de la formation professionnelle «a épargné du temps administratif aux entreprises, lequel, nous le savons, peut influencer sur les places d'apprentissage», explique son chef, Fritz Winkelmann. Quelque 250 ordonnances et règlements sur les métiers exercés dans le canton ont par exemple été épluchés. Résultat de ces efforts, «nous bénéficions aujourd'hui d'une vision globale qui nous facilitera l'encadrement et le suivi des cours interentreprises.»



Complémentaires à la pratique professionnelle et à la formation scolaire, les cours interentreprises offrent un savoir-faire de base aux apprentis – © Pierre-André Fragnière

Journaux fribourgeois

Rejetons de la crise économique, la baisse du volume des annonces publicitaires, les compressions de personnel, la fusion ou la disparition de titres ont marqué le paysage de la presse écrite suisse en 2009. Qu'en est-il des journaux du canton de Fribourg? L'année en cours sera-t-elle clémente pour leurs colonnes? Les commentaires de deux acteurs au fait de la situation économique de la presse écrite fribourgeoise, Romain Glasson et Philippe Clément.

Romain Glasson, directeur de Publicitas Fribourg

Quelle est la situation du marché publicitaire fribourgeois?

Le marché publicitaire fribourgeois a enregistré, dans son ensemble, un millésime 2009 très morose. Tous les acteurs du paysage médiatique ont vécu une année particulièrement agitée! Il est à noter toutefois des variations importantes d'un média à l'autre, certains supports ayant mieux tenu le choc que d'autres. Globalement, le marché publicitaire de notre canton a moins souffert en comparaison à la tendance nationale et à bon nombre de cantons romands et alémaniques.

Une embellie dans le volume des annonces est-elle perceptible?

Je constate que les dépenses publicitaires dans la presse suisse sont reparties à la hausse au cours du mois de mars 2010, et ce pour la première fois depuis avril 2008. Après pas moins de 24 mois d'une vertigineuse et constante dégringolade, le chiffre d'affaires du secteur a enregistré une augmentation mensuelle de 2,9% par rapport à l'année précédente. Dans le canton de Fribourg, nous enregistrons avec satisfaction une tendance similaire au marché national. Il est toutefois encore prématuré de traduire cet unique indice comme la fin de cette période noire économique.

L'Etat de Fribourg informe sur son Plan de relance à travers des publications dans les principaux journaux fribourgeois. Quel en est l'impact économique?

Cette mesure d'information et de communication décidée dans le courant de l'année 2009 par l'Etat de Fribourg offre aux principaux journaux fribourgeois une bouffée d'oxygène bienvenue. Sans celle-ci, ces journaux auraient été très certainement contraints à des mesures de rationalisation supplémentaires.



La page d'information sur le Plan de relance, un soutien aux principaux journaux fribourgeois

Philippe Clément, éditeur du journal La Gruyère

Les journaux fribourgeois (tirage, lectorat, etc.) ont-ils été affectés par la crise?

Oui, si l'on considère les annonces payantes, dont les recettes des principaux journaux fribourgeois ont reculé de 2 à 15% environ. Cette diminution est cependant moins dramatique que sur l'ensemble du marché suisse où la baisse en 2009 se situait entre 20 et 40%, selon les titres et les régions. Par contre, si l'on tient compte du lectorat, la situation des journaux de notre canton est bonne, voire excellente. La Gruyère, La Liberté et les Freiburger Nachrichten ont augmenté significativement leur lectorat. Cette évolution confirme leur très bonne qualité et la fidélité de leurs lecteurs, malgré l'arrivée des journaux gratuits et l'émergence d'internet avec ses réseaux sociaux.

Les premiers mois de 2010 confirment-ils une reprise de la manne publicitaire?

Non, pas encore. Le marché publicitaire de la presse écrite reste difficile.

Les chiffres du premier trimestre et la reprise économique annoncée laissent cependant espérer une évolution positive pour 2010. Cette tendance devra être confirmée ces prochains mois.

Toutes les deux semaines paraît, dans la presse écrite fribourgeoise, une page d'information sur le Plan de relance. Une aide opportune de l'Etat?

Oui, certainement. Ces publications permettent, à mon avis, aux lecteurs et citoyens fribourgeois, de prendre connaissance, à intervalles réguliers, du contenu et de l'évolution du Plan de relance, de ses mesures, de leurs domaines variés d'application et de leurs effets. L'Etat de Fribourg – et c'est une innovation – a ainsi communiqué directement avec les quelque 200 000 lecteurs des principaux journaux fribourgeois. Finalement, et tout aussi important, ces titres ont obtenu un soutien bienvenu dans le contexte de la crise en général et de ses effets sur le marché publicitaire en particulier.

Plus d'infos?

Portail de relance
www.admin.fr.ch/relance
026 305 95 95